








Principales opérations de gestion	Finalités	Mode opératoire	Explications	Remarques
<b>Fauche du roseau</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Restauration, rajeunissement et/ou entretien roselières</b></li> </ul>	<p><b>1. Faucher de mi-octobre à février lors du gel des surfaces en eau</b> (possible à partir du 15 août).</p>	<p>Eviter la période de reproduction de la faune et de la flore (printemps).</p>	<p>Selon les parcelles : faux classique ou débroussailleuse à dos pour des petites surfaces, moto-faucheuse ou barre de coupe montée sur un tracteur pour des grandes surfaces (risque de compactage du sol).  → <b>baisser les niveaux d'eau lors de la coupe, éviter de noyer les tiges coupées juste après.</b></p> <p><b>La première fauche doit être systématiquement réalisée "manuellement"</b> pour éviter de casser le matériel sur des obstacles (souches, racines, pierres).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Contrôle ou élimination</b></li> <li>* <b>Limitation de l'accumulation de litière</b> (si fauche suivie d'exportation ou brûlage) pour ralentir l'atterrissement</li> </ul>	<p><b>2. Ramasser et évacuer les produits de coupe</b>  Bien enlever les foins tombés à l'eau en bordure d'étang.</p>	<p>Laisser sur place les produits de coupe enrichit le sol et favorise certaines plantes communes comme l'ortie. De plus, les plantes peuvent se redévelopper par bouturage.</p>	<p><b>En fonction des superficies coupées : brûlage, endains pour la protection ou la restauration des digues, utilisation comme matériau de comblement ou foin/litière pour animaux.</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Réduire l'invasion de ligneux</b></li> </ul>	<p><b>3. Faucher en rotation tous les 3 à 5 ans sur une même parcelle</b> (fauche complète au niveau du sol).  <b>Ne pas faucher l'ensemble de la végétation de la même année.</b></p>	<p>Un entretien trop fréquent conduit à créer des "pelouses" urbaines.  Recherche d'une diversité de structures (diversité de classes d'âge des roselières) bénéfiques à la faune et à la flore.</p>	<p><b>Quand peu de ligneux, laisser 5 à 10 ans entre fauches</b> et laisser évoluer suffisamment la roselière, <b>sinon tous les ans voire tous les 2 ans.</b></p> <p><b>Si fauchage entre le 15/08 et le 15/11, prévoir une période pour le séchage du foin avant de le brûler</b> (surveiller la météo pour ne pas devoir laisser le foin pourrir sur les parcelles et le rendre impossible à ramasser).</p>
<b>Gestion des niveaux d'eau</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Variations de niveau d'eau déterminant la composition et la distribution des roselières</b></li> <li>* Quand gestion niveaux d'eau possible, fonction</li> </ul>	<p><b>Inonder la roselière</b> (par exemple tous les 5 ans entre fin de l'automne et début de l'hiver).</p>	<p>Une inondation de la roselière favorise le recul des boisements.</p>	<p><b>La gestion des niveaux d'eau tiendra compte des différentes sources d'apports</b> (pluie, ruissellement de surface, nappe) et</p>

	des objectifs de gestion, écologiques ou économiques via la pratique d'usages tels que la chasse, la pêche ou l'agriculture	<b>Assec temporaire (d'une durée d'un mois suite à la vidange pour la pêche).</b>	Stimuler la croissance du roseau car empêche leur dégradation par asphyxie.	<b>des pertes</b> (évaporation, fuites, infiltration).
<b>Elimination des ligneux</b> 	* Eviter la fermeture et l'atterrissement du milieu * Faciliter le développement de la roselière par élimination et contrôle des rejets des ligneux * Eviter un effet de confinement pour les oiseaux	<b>1. Coupe au ras du sol</b> (serpes, haches, tronçonneuse). <b>Dessouchage, broyage.</b>		<b>Intervention annuelle ou tous les 2/3 ans en début d'année</b> (ex : mars).  <b>Certains saules ou aulnes peuvent être laissés</b> pour diversifier les habitats sur le site et créer un brise-vents.
		<b>2. Débroussaillage entre le 15/09 et le 1<sup>er</sup> mars : arracher ou couper ronces et arbres dont le diamètre n'excède pas 10 cm.</b>	Généralement suivi par une fauche ou un pâturage.	
		<b>3. Exporter l'ensemble du bois.</b>	Eviter les rejets.	
<b>Pâturage annuel</b> 	* Obtenir ou maintenir un habitat ouvert (élimination des pousses de ligneux) * Créer une mosaïque de micro-milieux favorables à la biodiversité * Impact du pâturage varie en fonction nature animal, pression et durée du pâturage, appétence et accessibilité de la nourriture	<b>1. Charge à l'hectare faible à moyenne</b> (caractère extensif) à raison d'1 bête pour 1 à 2 ha de préférence fin d'été et hiver (races rustiques), <b>absence ou limitation des apports extérieurs</b> (fertilisants notamment).	Eviter un trop fort piétinement de la zone.	<b>Bovins, ovins ou équins.</b> Moyen de gestion efficace des zones périphériques d'étangs car diversifiant les zones de bordure.
		<b>2. Choisir pertinemment les zones d'abreuvement ou poser judicieusement des pompes à museau.</b>	Eviter la destruction de la végétation des berges de fossés et d'étang.	
<b>Etrépage / Décapage (tous les 5 ans en fin d'été ou hiver)</b> 	* Eliminer la couche superficielle du sol et ainsi rehausser le niveau relatif de l'eau * Rajeunir la roselière donc souvent appliqué à de vieilles roselières  Attention !!! Ces opérations peuvent avoir des conséquences non désirées : colonisation par des espèces pionnières non désirées (ligneux notamment), affaiblissement de la portance du sol (par retrait de couches de rhizomes)	<b>1. Faucher ou débroussailler la zone.</b>	Méthode souvent utilisée à titre expérimental (variation épaisseur de terre retirée...) donc laisser une parcelle témoin sans intervention.	
		<b>2. Délimiter les parcelles "test" selon leur dimension, au cordeau pour commencer puis à la bêche.</b>		
		<b>3. Creuser la zone à la profondeur déterminée (5 à 30 cm) à la bêche puis à la pelle.</b>	Retirer la couche la plus riche en nutriments pour atteindre des niveaux plus pauvres sur le plan nutritif.	<b>Intervention pouvant être faite par pelleuse mais vérifier au préalable la portance du sol.</b>

		<p><b>4. Exporter la terre</b> (brouette). <b>Si terrain bourbeux, installer un cheminement de planches.</b></p>	<p>Ne pas dévaloriser la limite entre terre et eau. Ne pas favoriser l'accès aux îlots créés aux prédateurs terrestres Le cheminement de planches permet de faciliter les manoeuvres et de limiter les tassements.</p>	<p><b>Les matériaux peuvent être réutilisés sur place :</b> îlots aux berges sinueuses à pente très douce en pleine eau, zones de haut-fonds faiblement immergées, sous 20 à 50 cm d'eau au maximum, permettant l'installation d'une roselière, renforcement partiel de digues endommagées, voire support d'écran végétal le long des digues.</p>
<p><b>Création et réouverture de chenaux</b></p> 	<p>* <b>Créer de nouvelles lisières</b> (contact roselière-eau) * <b>Ouvrir la roselière pour faciliter la circulation</b> de la faune et des usagers (chemin de chasse) * <b>Chenaux et clairières appréciés des insectes, des poissons</b> (zones de frai pour le brochet, sites d'alimentation car abondance des invertébrés), <b>des oiseaux</b> (sites d'alimentation et de reproduction)</p>	<p><b>Faucarder = Couper les roseaux sous l'eau (si superficie roselière supérieure à 1 ha) en fin d'été.</b></p>		
<p><b>Création de roselières</b></p> 	<p><b>Par réimplantation de rhizomes, tiges, graines ou plantules</b></p>	<p><b>Broyer les formations denses : Intervenir annuellement ou tous les 2 ans en fin d'été ou fin d'hiver (sur sol gelé), sur des petites surfaces.</b></p>	<p>Intervenir en dehors des périodes de nidification et juste avant les migrations des oiseaux.</p>	<p>Intervention pouvant être réalisée manuellement (grobroyeur portable) pour limiter l'impact d'engins lourds sur le milieu).</p>

Feu



\* **Redynamiser roselières**

\* **Semble la plus facile à mettre en oeuvre et la moins onéreuse mais reste cependant très délicate à contrôler**

\* **Doit rester d'utilisation exceptionnelle**, par exemple dans les cas d'une formation très âgée, riche en litière sèche, d'une accessibilité très réduite à la parcelle, de présence de nombreux arbustes disséminés dans les roseaux (les recéper au préalable).

**1. Tenir compte de la législation en vigueur et prévenir les autorités** (gendarmeries, pompiers).

Interdiction de brûlage de roselière sauf réglementation municipale (se renseigner en préfecture sur les dates autorisées).

**2. Préférer le brûlage hivernal à feu courant et garder des zones intactes de roselières âgées** pour une colonisation rapide par la faune.

Le brûlage hivernal détruit la matière organique, ouvre l'espace et stimule la croissance du roseau pour l'année suivante par apport de cendres.  
Un brûlage au printemps diminue les réserves dans les rhizomes pour l'année suivante par reprise de la croissance.

**3. Opérer avec toutes les précautions nécessaires:** bien délimiter la zone (pare-feux), consulter la météo et agir lors de vents favorables à la direction souhaitée.

Protection des personnes et des biens, prévoir des pelles et des extincteurs.

**4. Démarrer le feu uniquement avec du bois sec ou de la paille** et procéder à la mise à feu de petites zones.

Eviter toute pollution par hydrocarbures...

**5. Procéder à un feu "léger"**, c'est-à-dire n'affectant que les parties aériennes au-dessus de 10 cm du sol, **en laissant une lame d'eau de 10-20 cm dans la roselière.**

Les principaux inconvénients sont le manque de connaissances sur les impacts à long terme, en particulier sur les invertébrés, et la libération de carbone dans l'atmosphère.